



**Jean-Luc CIULKIEWICZ**

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

tel: 01 41 63 27 30

port: 06 85 91 03 50

Courriel : [jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr](mailto:jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr)

Les Lilas, le 25 septembre 2014

*Le Secrétaire Général*

N/REF : SNE/JLC/2014/31

Objet :

Bouquetins du Bargy

Madame la Ministre

De l'Écologie, du Développement Durable

Et de l'Énergie

Hôtel de Roquelaure

246 boulevard Saint Germain

75007 PARIS

Madame le Ministre,

Vous avez récemment pris connaissance du dossier « bouquetins du Bargy » et sans doute avez-vous été informée qu'une opération de destruction des bouquetins de ce massif a été organisée en début de semaine par M le Préfet de Haute Savoie en application de l'arrêté pris en octobre 2013, opération qui a dû être annulée à cause de la présence de militants écologistes sur le site.

Le Syndicat National de l'Environnement ne s'oppose pas à la recherche d'une solution pour résoudre ce problème sanitaire qui peut avoir des conséquences économiques et sur la santé publique en s'abritant derrière le statut d'espèce protégée du Bouquetin.

Toutefois il s'interroge sur l'efficacité de la solution politique qui a été retenue par le gouvernement et son représentant en Haute Savoie.

En effet, il n'existe à ce jour aucun résultat scientifique, ni aucune expertise qui permette d'affirmer que l'abattage des bouquetins est la solution à ce problème. On ne gère pas la faune sauvage comme la faune domestique.

.../...

L'Agence nationale de sécurité sanitaire a souligné en 2013 que le risque de transmission directe du bouquetin vers les bovins domestiques était très faible et que le risque économique-sanitaire était minime et maîtrisable. Par ailleurs, on ne peut exclure le rôle que pourraient par exemple jouer les carnivores ou les petits ruminants domestiques ayant échappé aux prophylaxies.

Le Conseil National pour la Protection de la Nature qui s'était prononcé à une faible majorité en 2013 pour l'abattage des animaux séropositifs, refuse le 19 septembre de se prononcer à nouveau « en l'absence d'une analyse actualisée » sur la demande du préfet de Haute Savoie de proroger son arrêté d'abattage des bouquetins de plus de 5 ans au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Lors de l'opération précipitée d'octobre 2013, aucune donnée sanitaire n'a été recueillie sur les bouquetins abattus. Cette absence, scientifiquement inacceptable nous a privés d'informations précieuses pour éclairer la gestion de l'épidémie et des phénomènes à venir. Ce que déplore le Conseil Scientifique de l'Office National de la Chasse lors de sa réunion du 10 septembre 2014.

Pire, certains scientifiques s'accordent à penser que l'augmentation de la séroprévalence de la brucellose dans cette population résiduelle de bouquetins en 2014 serait liée à l'abattage et à la déstabilisation de cette population.

Par conséquent, le Syndicat National de l'Environnement demande de surseoir à toute opération d'abattage des bouquetins dans le massif du Bargy, tant que nous ne disposerons pas d'une vision systémique croisant différentes approches et disciplines, et permettant de mettre en œuvre des mesures de gestion à la hauteur des enjeux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Le Secrétaire Général du SNE-FSU**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Luc Ciulkiewicz', written over a horizontal line.

**Jean-Luc CIULKIEWICZ**

*Copie pour information*

*M. Jean-Marc MICHEL, DGALN*

*M. Laurent ROY, DEB*